

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Band: 6 (1976)
Heft: 1

Artikel: Les précieuses aides-ménagères : à Genève : une petite armée
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-829904>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A Genève: une petite armée

Le sujet n'est pas nouveau pour nous. A plusieurs reprises, notre journal a évoqué les tâches et le dévouement plein d'amitié de ces gentilles aides-ménagères dont la venue à domicile est attendue avec impatience par tant de personnes âgées, isolées ou handicapées. Il y a quelques mois, nous en avons accompagné une dans sa tournée à Saignelégier, et nous avons mesuré l'importance de la tâche accomplie sans bruit, avec le sourire, dans des foyers souvent tristes, où l'arrivée de l'aide-ménagère constitue parfois le seul événement réjouissant de la journée.

400 à Genève

Les grandes villes disposent d'un service d'aides-ménagères adapté à l'importance de la population, ou qui tend à l'être. Nous avons voulu voir ce qui se passe à Genève où l'effectif des aides-ménagères au foyer est passé de 160 en 1969 à 400 en 1975. Cette

association, sur l'utilité de laquelle nous insistons, est dirigée par Mme Paulette Battiaz qui fut, avant d'endosser ces responsabilités, maîtresse aux Ateliers d'intégration professionnelle pour jeunes filles handicapées, à Genève également.

L'Association des aides-ménagères au foyer a déjà quinze ans d'existence. Plusieurs institutions en sont les initiatrices. En priorité, son activité répond aux besoins des personnes âgées. Elle reçoit des subventions de l'Etat, de la Ville de Genève et des communes. C'est une grande entreprise.

Le recrutement des aides se fait surtout auprès des femmes qui cherchent à se rendre utiles après avoir élevé leurs enfants. Au surplus, beaucoup de jeunes femmes sont en stage, ce qui leur permet de bénéficier d'une précieuse préformation.

A Mme Battiaz, ce souriant « général » placé à la tête d'une troupe aussi nombreuse, nous avons posé quelques questions dans son bureau de la rue

des Vollandes 30, à Genève. En premier lieu, nous lui avons demandé de quoi est faite une bonne aide-ménagère.

— Il faut, nous a-t-elle dit, être en bonne santé, être robuste, et avoir un caractère souple. A ces qualités, il faut ajouter la ponctualité, beaucoup de discrétion, de l'entregent et un sens psychologique profond. Nos aides-ménagères ont un âge moyen de 45 ans. Notre doyenne a 78 ans ! Elle est très attachée à son travail qu'elle considère comme une véritable mission, et ses « clientes » la considèrent comme une amie exceptionnelle. Entre toutes nos aides-ménagères et les personnes qui ont recours à leurs services existe ce que j'appelle une belle entente cordiale. C'est indispensable !

18 secteurs

— Votre « troupe » est forte de 400 personnes. C'est un effectif ! Comment êtes-vous organisées ?



— Nous comptons 18 secteurs dans le canton de Genève. Chacun de ces centres est placé sous l'autorité d'un responsable qui veille à l'exécution des programmes de ses aides. Ici, aux Volandes, je supervise le tout. Nos responsables de secteurs sont diplômées. Il arrive souvent qu'on fasse appel à nos aides à toute heure : elles doivent être très disponibles. Certaines travaillent à plein temps. Actuellement, 2000 ménages bénéficient de nos activités. En janvier 1976, ce nombre sera de 2200. Et ces collaboratrices auront accompli en 1975 un total de 275 000 heures de travail... Au point de vue activité, deux catégories d'aides-ménagères au foyer sont à distinguer : celles qui ne s'occupent que du ménage, et celles, avec une certaine formation d'infirmière, qui effectuent la toilette des personnes âgées ou handicapées. Elles s'acquittent de ces tâches comme le feraient les parents de l'intéressée. Mais nous ne nous chargeons pas des soins aux personnes gravement malades.

Le choix de l'aide par rapport au client est très important. Notre association ne cesse de se développer. Chaque jour qui passe nous vaut de nombreux appels de clients nouveaux. Nos tarifs sont adaptés aux revenus des intéressés. Il varie de Fr. 2.— l'heure pour les personnes à revenus modestes ayant l'aide complémentaire, à Fr. 12.—. Nous sommes une association sans but lucratif. Cette association, présidée par M. Edmond Corthay, fondé de pouvoir, est organisée corporativement. L'assemblée générale se réunit une fois l'an. Elle est constituée

Depuis sept ans, Mme Paulette Battiaz ▲ dirige une petite armée de 400 aides ménagères au foyer dans le canton de Genève.

Agée de 83 ans, Mme Julie Sublet ► habite Genève depuis l'âge de 12 ans. « J'ai été élevée comme une sauvageonne ! dit-elle en évoquant les souvenirs de son enfance, mon mari est mort gazé à la guerre. Il avait 30 ans... Je ne demande rien à personne, mais si je devais payer une bonne... Mon aide ménagère, Mme Louise Lauber, vient une fois par semaine. Sa visite est à chaque fois une véritable joie pour moi... »

◀ Mlle Blanche Burnet a 85 ans. Toute sa vie s'est écoulée à Genève où elle fut couturière. Elle passe le plus clair de son temps dans un fauteuil roulant, mais elle peut encore se déplacer. Elle dit : « J'ai eu une vie heureuse, heureuse... Les souvenirs m'aident à traverser la vieillesse. Dieu nous a donné la mémoire... » A droite, Mme Lauber, aide-ménagère. A gauche, Mme A.-M. Python, responsable d'un secteur.

de représentants des pouvoirs publics, de diverses organisations sociales et d'individuels. Le comité est composé de 5 à 10 membres dont le mandat s'étend sur une période de quatre ans. Nos services sont accordés à toute personne âgée ou handicapée qui n'est plus en mesure d'entretenir elle-même son ménage. Nationalité et religion ne jouent aucun rôle. Mais si le nombre des aides-ménagères est insuffisant pour satisfaire toutes les demandes, la priorité est accordée aux économiquement faibles. En règle générale, l'aide est accordée à raison de 2 heures par jour, une ou plusieurs fois par semaine. En cas d'infirmité grave, nos collaboratrices peuvent se rendre chaque jour à domicile. Quant aux gros travaux de nettoyage et à ceux rele-

vant du bricolage, ils sont effectués par une équipe spécialisée disposant d'une camionnette équipée du matériel nécessaire.

Les vaillantes aides-ménagères de Genève et d'ailleurs sont précieuses dans bien des cas, non seulement pour les personnes âgées ou handicapées, mais aussi — et c'est important ! — pour les malades et les accidentées vivant seules et dont l'hospitalisation n'est pas indispensable. Elles le sont aussi pour les personnes qui, sortant d'un établissement hospitalier, retrouvent un foyer tristement vide.

Si, chère lectrice, le concours d'une aide-ménagère au foyer vous paraît nécessaire, téléphonez au (022) 36 12 10. Tout sera fait pour vous délivrer de vos soucis.

Photos G.G.

